



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 14 janvier 2020

SGal/CH

Monsieur ARENAS Rodrigo
Président de la FCPE
Monsieur POMMIER Gérard
Président de la PEEP

Monsieur le Président,

Alors que les reportages ne cessent de s'inquiéter sur la sédentarité de la jeunesse et que les analyses montrent le rôle clé de l'éducation physique et sportive, celle-ci est de plus en plus discréditée à l'École par les mesures que prend le Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse en amenuisant drastiquement la place de l'EPS dans les évaluations certificatives et en la vidant progressivement de ses contenus sportifs et artistiques spécifiques.

Des exemples,

Sous l'ancienne mandature, la réforme du collège a entraîné la disparition des évaluations spécifiques d'EPS au DNB et les acquisitions au sein de nombreuses compétences avec d'autres disciplines. Impossible de savoir pour les parents ce qu'ont appris leurs enfants en EPS au collège !

Plus récemment, la réforme du Bac a entraîné elle aussi la disparition d'épreuves et d'évaluations nationales en EPS supprimant ainsi toutes références nationales. Chaque établissement déterminera ce qui sera évalué, ce qui accentuera les inégalités entre établissements.

La Cour des Comptes elle-même, dans son rapport sur l'École et le Sport, s'interroge sur « l'absence de certification d'un socle national d'acquis » et s'inquiète que ces épreuves locales « ne garantissent pas le contrôle d'un niveau d'aptitude physique pour une génération d'élèves. »

De plus, les nouveaux programmes lycée abandonnent tout savoir en référence à des activités sportives et artistiques spécifiques, mélangeant ce qu'on apprendrait en course et en natation (comme si la présence d'air ou d'eau ne changeait rien à l'activité humaine !) ou en danse et en acrobatie par exemple.

Enfin, cerise sur le gâteau, l'évaluation de la pratique sportive ou artistique sera limitée à 12 points pour en réserver 8 à des compétences sociales très difficiles à évaluer objectivement comme la participation à la vie d'un groupe !

Peut-on imaginer une situation identique en mathématiques ? Imaginez une épreuve où les compétences mathématiques ne seraient notées que sur 12 points, le reste évaluant des savoirs sociaux !

C'est pourquoi le SNEP-FSU demande que ces nouvelles évaluations locales pour le Bac soient immédiatement retirées et propose de travailler à un aménagement des épreuves jusque-là mises en œuvre en conservant le principe d'égalité dans la définition des épreuves quel que soit l'établissement. Nous demandons également le rétablissement des épreuves EPS au DNB et le rétablissement de la spécificité des apprentissages par activités sportives et artistiques au collège comme au lycée.

Sur l'ensemble de ces sujets, le SNEP-FSU reste disponible pour échanger avec vous sur la place et le rôle de l'Education Physique Sportive et Artistique au sein du système éducatif et au bénéfice des élèves.

Vous remerciant de votre attention, soyez assurés Monsieur le Président, de notre considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Benoît Hubert', with a stylized, sweeping flourish extending to the right.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général